



Numéro de Révision: 003.1

Date de sortie: 05/22/2018

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage PL400 Subfloor and Deck Adhesive	Numéro IDH:	1654126
Type de produit:	Colle de montage, solvant	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3		Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION DES YEUX	2A

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
Stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Élimination:	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Numéro IDH: 1654126

Nom du produit: LePage PL400 Subfloor and Deck Adhesive

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	20 - 30
Kaolin	1332-58-7	10 - 20
Acétone	67-64-1	10 - 20
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	8050-26-8	1 - 5
Acétate de méthyle	79-20-9	1 - 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1 - 1
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.
Ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Symptômes:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive. Porter un vêtement de protection totale.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les récipients fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol vers une source d'inflammation.
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Éliminer toutes les sources d'ignition ou les produits inflammables qui pourraient venir en contact avec la matière déversée. Bien aérer la zone. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
--	--

Méthodes de nettoyage:

Utiliser une matière absorbante non combustible comme du sable. Utiliser des outils non-étincelants pour le nettoyage. Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Ne pas pressuriser, couper, chauffer ou souder les contenants. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit. Ne pas réutiliser les contenants vides. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir hors de portée des enfants. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les contenants devraient être mis à la terre et mis à la masse du contenant récepteur.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre -20 °C (-4°F) et 50 °C (122°F)

Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les contenants clos quand ils ne sont pas utilisés.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Kaolin	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Rien	Rien	Rien	Rien
Acétate de méthyle	200 ppm TWA 250 ppm STEL	200 ppm (610 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies. Quand les risques en milieu de travail justifient le port d'un appareil respiratoire, des appareils de protection respiratoire doivent être reutilisés et un programme qui suit les règlements fédéraux 29 CFR1910.134 doit être appliqué.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Gants étanches, résistants aux produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Beige
Odeur:	À type d'acétone
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	7
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	56 - 57 °C (132.8 - 134.6 °F)
Point/domaine de fusion:	< 0 °C (< 32°F)
Gravité spécial:	1.44
Densité de vapeur:	2.0
Point d'éclair:	-17 °C (1.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	14.4
Solubilité dans l'eau:	légèrement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	0.22 %; 5.67 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de SCAQMD)
Viscosité:	375,000 mpa.s
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Bioxyde de carbone, oxyde de carbone et gaz et particules irritants et/ou toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Inhalation, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

Irrite le nez, la gorge et le système respiratoire. L'exposition à des doses élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central. De telles doses peuvent aussi entraîner des effets indésirables pour le foie, les reins et les poumons. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement. Des rapports ont associé la surexposition répétée et prolongée aux dissolvants, avec des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. La mauvaise utilisation intentionnelle, par la concentration et l'inhalation délibérées, peut être nocive, voire même mortelle.

Contact avec la peau:

Le contact prolongé et/ou répétitif de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite.

Contact avec les yeux:

Contact avec les yeux peut provoquer l'irritation d'oeil. Les symptômes comprennent des piquements, des larmoiements, des rougeurs, des renflements et une vision floue.

Ingestion:

Toute ingestion peut provoquer des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
Kaolin	Oral LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = > 5,000 mg/kg	Poussières nuisibles
Acétone	Oral LD50 (Souris) = 5.2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 76 mg/l	Système nerveux central, Irritant
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Rien	Irritant
Acétate de méthyle	Oral LD50 (Lapin) = 3.7 g/kg	Sang, Système nerveux central, Yeux, Irritant
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Kaolin	Non	Non	Non
Acétone	Non	Non	Non
Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le penta-érythritol	Non	Non	Non
Acétate de méthyle	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Adhesives
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 3, 16

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 05/22/2018

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.